

Institut Français de la Mer

Communiqué de presse du 23 novembre 2004

Pour la constitution d'un intergroupe « mer » au Parlement européen

L'Institut Français de la Mer approuve la proposition du groupe PPE d'établir au Parlement européen un intergroupe Mer.

En premier lieu, l'Europe ne se conçoit pas sans une reconnaissance de sa vocation maritime mais surtout l'ensemble des métiers de la mer regroupe des hommes et des femmes qui constituent une véritable communauté.

C'est ainsi que pour la seule France le « cluster maritime français », qui rassemble l'économie maritime nationale, représente 310 000 emplois directs et 2 % du PNB.

Faute d'un intergroupe Mer, les questions maritimes risqueraient d'être morcelées entre les différentes commissions.

C'est pourquoi l'IFM souhaite que les autres groupes politiques du Parlement européen inscrivent eux aussi la constitution d'un intergroupe Mer comme une priorité.

Informations complémentaires via : ifm@free.fr